

Les mythes à propos des écoles privées

Le financement des écoles privées a fait couler beaucoup d'encre récemment. Force est de constater qu'il existe plusieurs mythes à propos de nos écoles.

Le premier mythe : les écoles privées sélectionnent seulement les meilleurs élèves. La réalité est que les écoles privées n'ont pas toutes la même mission. Depuis sa fondation, le Collège Charles-Lemoyne s'est toujours voulu accessible et accepte tous les élèves qui réussissent leur primaire. C'est un choix dont nous sommes fiers. Par contre, il est vrai que nous classons les élèves dans des groupes homogènes. Nous voulons mettre tous nos élèves au défi de se dépasser et de réussir au meilleur de leurs capacités. Les élèves du profil enrichi sont poussés à se dépasser et performent très bien, mais jamais nous n'abandonnerons un élève qui vit des difficultés pour améliorer notre classement dans un palmarès. Au contraire, nous mettons tout en œuvre pour encadrer, aider et guider ces élèves vers l'obtention du diplôme.

Le deuxième mythe : le financement des écoles privées est couteux pour l'État. Au contraire, les parents qui font le choix de l'école privée paient leurs taxes et leurs impôts et financent donc le système public. Par contre, ils choisissent de payer un pourcentage de la scolarité de leurs enfants qui fréquentent l'école privée, un pourcentage qui n'est donc pas assumé par l'État. Si ces élèves intégraient le système public, l'État aurait à payer 100% de leur scolarité au lieu d'en financer qu'une partie.

Un dernier mythe: les écoles privées s'enrichissent avec les subventions. En réalité, nos écoles sont des organismes sans but lucratif qui ne font aucun profit, mais qui réinvestissent leurs ressources pour leurs élèves.

La réalité est que les écoles privées donnent la possibilité aux parents de choisir une école dont le projet éducatif reflète leurs valeurs et leurs besoins; une école qui a le pouvoir de choisir et d'évaluer ses enseignants, d'offrir un encadrement rigoureux, de faire ses propres choix de gestion et d'investissement pour mieux répondre aux besoins de ses élèves. Tout cela, à moins de coûts pour le payeur de taxes.

Une collaboration de
DAVID BOWLES

Directeur général du Collège
Charles-Lemoyne

